



## Communiqué

### **Plus de septante visites effectuées à la suite du déclenchement du plan canicule lausannois**

**L'Etat-major DIAM, structure de conduite du plan canicule lausannois, est satisfait de l'engagement et des prestations fournies aux Lausannoises et Lausannois, à l'occasion du déclenchement de ce dernier, lors de l'épisode de fortes chaleurs survenu entre le 2 et le 9 août. Toutes les demandes de contacts téléphoniques et de visites à domicile ont pu être prises en charge et traitées de manière adéquate. Aucun souci majeur de santé n'a été constaté chez les personnes vulnérables ayant fait appel à nos structures, par le biais du n° gratuit 0800 808 808.**

Le plan canicule a été déclenché le jeudi 2 août 2018. Une vingtaine de personnes de +75 ans, ou souffrant d'affections chroniques, vivant seules à domicile, ayant préalablement pris contact avec nos structures, par le biais du n° gratuit 0800 808 808, a été recontactée et visitée quotidiennement, entre le jeudi 2 et le jeudi 9 août 2018.

Sous la conduite de l'Etat-major DIAM, (Directives pour l'engagement des secours en cas d'Accident Majeur), les assistants de sécurité publique de la Police de Lausanne, ainsi que les membres de la protection civile du Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL) ont procédé à plus d'une septantaine de visites à domicile et effectué quelque cent-cinquante appels téléphoniques, afin de s'assurer que les personnes concernées se portaient bien, le cas échéant prodiguer certains conseils de base.

La fin du déclenchement du plan canicule a été ordonnée au jeudi 9 août, les températures diurnes et nocturnes ayant passablement chuté. Le plan canicule reste toutefois activé jusqu'au 31 août 2018, comme cela a été prévu. Le n° gratuit 0800 808 808 demeure à disposition des Lausannoises et Lausannois concernés, du lundi au vendredi, de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00.

#### **Synthèse de l'engagement**

Pour l'Etat-major DIAM, la synthèse de l'engagement de la structure de conduite et des visiteurs à la suite du déclenchement du plan canicule est réjouissante. Au niveau opérationnel, la planification, la mobilisation, l'engagement des ressources et la conduite des actions sur le terrain se sont déroulés tels que prévus. Toutes les demandes faites au n° gratuit ont pu être prise en charge et traitées de manière adéquate. Les visites effectuées auprès des personnes vulnérables, demandeuses d'une rencontre, se sont parfaitement déroulées. Certaines personnes souffrant fortement de la chaleur ou d'autres affections ont pu être orientées, par les visiteurs, vers un médecin.



Jusqu'à ce jour, le plan canicule a nécessité l'engagement d'une centaine de personnes, dont les officiers de l'Etat-major DIAM, les officiers, aides à la conduite et miliciens de la protection civile du Service de protection et sauvetage (SPSL), les policiers et assistants de sécurité publique de la Police municipale de Lausanne.

En cas de nouvel épisode de fortes chaleurs amenant à un nouveau déclenchement du plan canicule, l'expérience positive acquise durant ce début du mois d'août servira aussi bien à la structure de conduite qu'aux visiteurs.

La Direction de la sécurité et de l'économie

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

**- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

**- Sébastien Jost, chef de la cellule communication DIAM remplaçant, +41 21 315 36 81**

Lausanne, le 9 août 2018